

LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

État des lieux au 01.01.2013 • Données fiscales (DGFP)

La Région détient 16 500 ha en Île-de-France, ce qui la place parmi les plus grands propriétaires fonciers présents sur le territoire derrière l'État (23 000 ha).
Le patrimoine foncier de la Région s'inscrit dans la continuité des compétences qu'elle exerce.
Ainsi 80 % des terrains relèvent des périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) définis en partenariat avec les communes dans le cadre de la politique environnementale régionale.
Les 12 îles de loisirs représentent 15 % des surfaces détenues par la Région.
La Région Île-de-France possède également de nombreuses propriétés en milieu urbain dont la plupart sont des lycées.

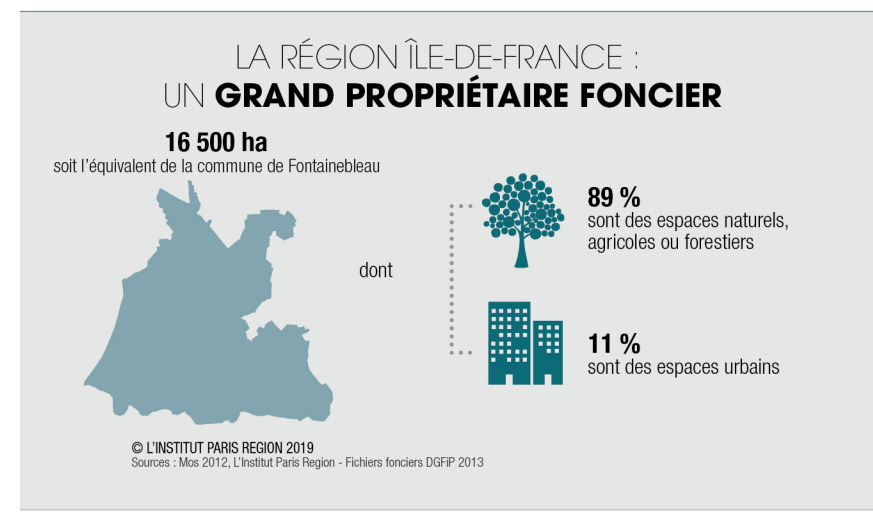
Les données ici présentées sont issues de l'analyse croisée de données de L'Institut Paris Région et des Fichiers fonciers (Direction générale des finances publiques). Elles permettent d'établir un état des lieux 2013 des propriétés de la Région.

- PRIF : Propriétés de la Région | Périmètres non maîtrisés
- Propriétés régionales des îles de loisirs
- Autres propriétés régionales (essentiellement des lycées*)

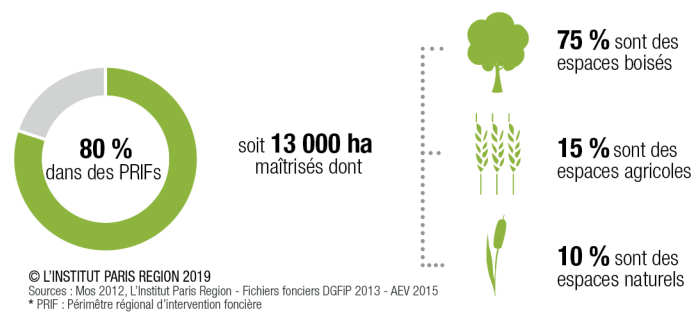
* Les lycées en gestion ne sont pas représentés

Fond de plan

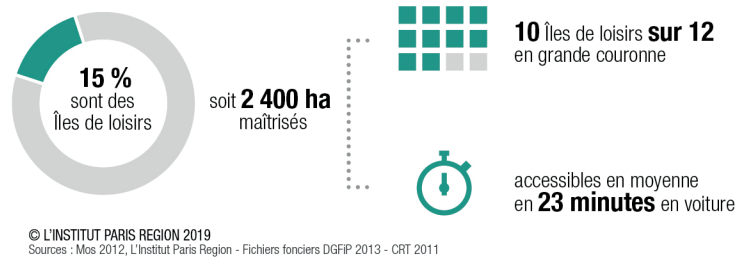
- Réseau routier primaire
- Espace urbanisé
- Espace agricole



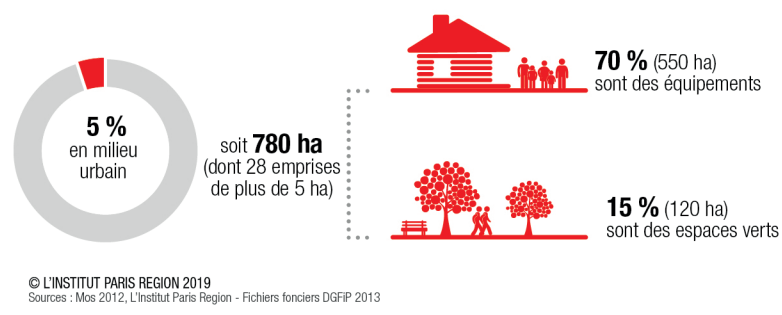
1 • UN PATRIMOINE CONSIDÉRABLE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT : LES PRIFs*



2 • POUR FAVORISER LES ACTIVITÉS LUDIQUES : LES ÎLES DE LOISIRS



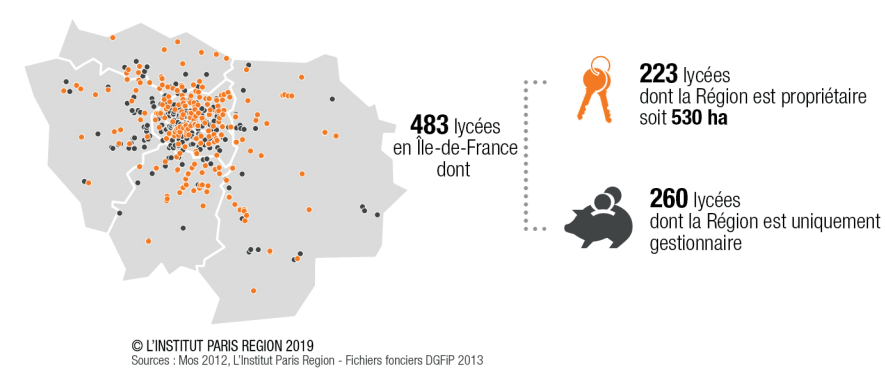
3 • POUR ÊTRE PRÉSENT AUPRÈS DES FRANCIENS AU QUOTIDIEN : DES ÉQUIPEMENTS...



Aujourd'hui... aux abords des gares et stations **350 ha** desservis par le métro, le RER ou la Transilien

Demain... aux abords des gares et stations **70 ha supplémentaires** seront desservis par les nouvelles gares du plan de mobilisation pour les transports (dont GPE)

... DONT LES LYCÉES UN PATRIMOINE À GÉRER, OU EN PROPRIÉTÉ DIRECTE OU EN GESTION



Aujourd'hui... **430 000 lycéens** en Île-de-France

Demain... entre **12 et 15 %** de lycéens supplémentaires en Île-de-France

